

Conseil de sécurité

Distr. générale
1er avril 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1er avril 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de faire référence à la résolution 1952 (2010) du Conseil de sécurité concernant la République démocratique du Congo, adoptée le 29 novembre 2010, dans laquelle le Conseil m'a prié de proroger, pour une période prenant fin le 30 novembre 2011, le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1533 (2004) et reconduit par des résolutions ultérieures.

Je tiens donc à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé le sixième expert suivant pour siéger au Groupe d'experts :

M. Steven Spittaels, Belgique (finances)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-28816 (F) 040411 040411



